



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 112958

Texte de la question

M. Lucien Degauchy appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la difficulté pour les étudiants aux revenus modestes de s'acquitter du montant d'une assurance santé complémentaire. Ils se privent ainsi de soins faiblement pris en charge par le régime étudiant de la sécurité sociale, soins pourtant essentiels tels que les soins dentaires ou ophtalmologiques. Il lui demande quelles mesures peuvent être envisagées pour permettre à ces étudiants d'être couverts par une assurance santé complémentaire.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112958

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12871